



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS
Site : <http://www.sitecommunistes.org>
Hebdo : communistes-hebdo@sitecommunistes.org
Courriel : communistes@sitecommunistes.org

09/11/2023

7 novembre 1917, des mots d'ordre toujours d'actualité : « Le pain et la paix » !

Le Sénat examine cette semaine le projet de loi immigration, il arrivera sur les bancs de l'Assemblée nationale début décembre. Le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin et les *media* mènent une guerre idéologique en accord avec les positions réactionnaires de l'extrême-droite. Ce nouveau texte législatif vise à restreindre l'immigration en France et à faciliter les expulsions, tout en régularisant les sans-papiers travaillant dans les "*métiers en tension*" pour satisfaire les besoins du patronat.

L'article 3 est le sujet de divergences : côté gouvernement Gérald Darmanin soutient l'article 3 du titre de séjour⁽¹⁾ « *métier en tension* », qui est loin d'être un cadeau aux travailleurs immigrés, alors qu'Elisabeth Borne évoquait la possibilité pour répondre aux demandes des Républicains de le retirer.

Les Républicains ont choisi de monter au créneau en qualifiant le projet de loi Darmanin d'« *impuissant* ». LR accompagné par le RN, Marine Le Pen déclare que son groupe était prêt à voter « *la petite loi* » de Darmanin seulement s'il retirait l'article 3. La droite et l'extrême droite continuent leur surenchère xénophobe pour un projet de loi encore plus réactionnaire.

Avec une trentaine de lois portant sur l'immigration en quarante ans, les gouvernements successifs, de droite comme de « *gauche* », n'ont cessé de légiférer pour réduire le droit d'accueil.

Mais personne n'aborde la question de fond de fond pourquoi venir en France⁽²⁾ ?

*Le droit d'asile ou le statut de réfugié est demandé par un nombre toujours plus important d'étrangers⁽³⁾, en particulier à partir des années 2000. **Les guerres en Afghanistan, en Irak, au Soudan, au Soudan du Sud, en Libye, Irak, en Syrie, Palestine ou Ukraine...** ont provoqué d'importants mouvements de populations. Le nombre total de réfugiés dans le monde est passé d'environ **13 millions de personnes en 2005 à environ 35 millions en 2022**. En conséquence, les demandes d'asile ont explosé en France, passant d'environ 23.000 en 1998 à environ 156.000 en 2022.

*Le développement inégal des pays et le vol des ressources par les puissances impérialistes entraînent le déplacement de masses migratoires croissantes vers les pôles les plus développés. En France, les immigrés représentent 7 millions de personnes, seuls 4,5 millions sont de nationalité étrangère et 2,5 millions ont acquis la nationalité française. Les travailleurs immigrés sont une source de profits considérables pour les entreprises. Le patronat a ainsi une main d'œuvre docile, sous-payée, exploitée au maximum. Le capitalisme a besoin de l'immigration qu'il exploite sans vergogne.

*Aucune statistique officielle sur les personnes en situation irrégulière en France, mais elles sont estimées à 700.000. Personne ne parle des responsables de l'exploitation, de la misère, de la vie insupportable qui pousse des centaines de milliers de travailleurs de par le monde à quitter leur pays, seuls ou avec leur famille pour essayer de trouver ailleurs le moyen de vivre. Mettre fin à l'immigration massive passe par un développement économique et social des pays, par la possibilité donnée à chacun de travailler et vivre chez lui.

*Français et immigrés ont le même ennemi : le capitalisme qui les exploite et en veut toujours plus. C'est dans leur lutte commune depuis des décennies que s'est forgée leur solidarité et qu'elle se renforcera aujourd'hui. Nous exigeons les mêmes droits pour les travailleurs français et immigrés. A travail égal, salaire égal. Français ou immigrés, ce sont les travailleurs qui créent les richesses de notre pays que leur volent le capital, c'est ensemble qu'on lutte pour leur reprendre.

Le gouvernement instrumentalise la situation en Palestine pour renforcer un climat islamophobe, pour durcir le projet de loi immigration qui va réduire toujours plus les droits des sans-papiers. Il tente par tous les

moyens de réprimer les expressions de solidarité à la Palestine : interdictions de manifestation, menaces de dissolutions des organisations pro-palestiniennes, chasse aux sorcières dans les universités... pourtant cela n'a pas empêché le soutien massif au peuple palestinien avec plus de 60.000 manifestants samedi dernier à Paris. Ces offensives anti-démocratiques et autoritaires sont dans la lignée de la politique du gouvernement pour faire taire toute opinion dissidente, l'expulsion de Mariam Abu dakka en est l'expression. Ces politiques s'inscrivent dans la continuité d'une répression des différents secteurs mobilisés: syndicalistes, manifestants contre la réforme de retraites, militants associatifs, étudiants et lycéens, s'ajoutant à la brutale répression des quartiers populaires...

Les tours de vis autoritaires du gouvernement visent à prévenir de potentielles mobilisations alors que l'inflation n'en finit toujours pas de grimper. Prix de la nourriture, de l'énergie, du carburant... tout augmente et l'inflation continue de ronger les salaires pendant que le capital fait des records de bénéfices sur le pillage des richesses et la misère sociale.

Cette semaine le 7 novembre c'est la date anniversaire de la révolution victorieuse : **d'Octobre 1917**

Les bolcheviks et Lénine avaient pour mots d'ordre « *la paix et du pain* ». Des décennies plus tard les revendications restent les mêmes : « *Le pain et la paix* » et sont des mots d'ordre toujours plus urgent.

Aujourd'hui les gens meurent plus et plus tôt :

*à cause de l'augmentation de l'âge de la retraite, de la baisse des soins de santé, du stress dû aux inégalités sociales, de l'empoisonnement de la planète.

*Ils meurent aussi dans des guerres qui sont depuis toujours des abattoirs d'êtres humains, comme celles qui se déroulent actuellement en Ukraine et en Palestine.

Les salariés s'appauvrissent, ont du mal à boucler les fins de mois, si nous pointons la responsabilité totale du système capitaliste, la question vitale est : **Comment faire s'exprimer la colère et organiser la riposte !**

Ce n'est ni le *dialogue social* ni la *conférence sociale* voulue par Macron ou sa réunion du 17 novembre avec tous les partis politiques qui apporteront le moindre début de solution aux problèmes des salariés, des chômeurs, des retraités et de la jeunesse, ce n'est pas leur but.

La seule voie possible est celle de la lutte des classes pour faire reculer le patronat et le pouvoir exiger tout de suite des augmentations de salaire et des pensions en mettant sur pied un véritable plan de bataille interprofessionnel dont la puissance enracinée dans les luttes d'entreprises et locales doit mener à un affrontement puissant contre la politique du capital, relever la tête face à Macron et au capital, s'organiser dans une lutte anticapitaliste et révolutionnaire ! Pour un monde de justice, de solidarité, de fraternité et de paix.

⁽¹⁾La mesure est assortie de conditions très dures : il faut justifier de trois ans de présence sur le territoire, avoir travaillé huit mois au cours des 24 derniers mois et être compétent dans une liste des métiers en tension, pour n'obtenir qu'un titre de séjour d'un an renouvelable. Ce texte aggrave les dispositions réglementaires de la circulaire Valls de 2012. Il permet à des préfets de donner des admissions sur le territoire au titre professionnel ou économique et introduit des inégalités sur le territoire. La démarche doit être faite par la personne en situation irrégulière avec son entreprise créant une dépendance envers l'employeur, voir des situations d'exploitation et d'abus avec des patrons peu scrupuleux.

⁽²⁾Des immigrés anticiperaient-ils leur venue sur le territoire ?

Ils y passeraient trois ans (en situation irrégulière) et trouveraient un travail (dans une liste de métiers en tension qui évolue dans le temps), dans l'espoir peut-être d'une régularisation d'un an !

C'est totalement aberrant et absurde!

⁽³⁾Les demandeurs d'asile, qui depuis 1985 pouvaient directement travailler après leur arrivée en France, doivent demander une carte de travail à partir de 1991 et sont même contraints d'attendre un an pour faire cette demande à partir de 2005